

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. NOM DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom du produit :	DeVilbiss White Booth Wall Coat (Revêtement mural blanc)
Pièce numéro :	DeVilbiss Automotive Refinishing, pièce numéro 803668
Description du produit :	Revêtement mural blanc pelable
SDS # :	SDS-171 version #: 1.4 Révision 2015-6-19
Formule chimique :	Voir section 3
Numéro CAS :	Voir section 3
Code d'article :	Non disponible
Usage général :	Liquide de masquage pulvérisable, mais facilement pelable, utilisé pour protéger les surfaces contre les vaporisations de peinture, la saleté et autres contaminants indésirables.

Recommandations contre les usages relatifs identifiés de la substance ou un mélange de ceux-ci :
Non applicable

Information sur la compagnie :
DeVilbiss Automotive Refinishing
11360 S. Airfield Rd.
Swanton, Ohio 43558
Téléphone pour le service à la clientèle : 1-800-445-3988

Téléphone en cas d'urgence - CHEMTREC (24 HEURES): 1-800-424-9300

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

États Unis Selon l'OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

Éléments d'étiquetage

Mot du signal : Avertissement
Pictogrammes des dangers : Pictogrammes non requis
Déclaration des dangers : H316 – Cause une irritation mineure de la peau
H320 - Cause de l'irritation des yeux

Déclarations de précaution

Prévention : P261 – Éviter de respirer la poussière/fumée/gazes/bruite/vapeurs/vaporisations
P280 – Porter des gants/vêtements de protection, protection des yeux/visage
Réponse : P302 + P352 - SI SUR LA PEAU : Laver avec abondamment de savon et d'eau
P333 + P313 - Si l'irritation de la peau se produit, obtenir un avis/attention médical
P305 + P351 + P338 - SI DANS LES YEUX, rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si présents et faciles à enlever. Continuer à rincer.
P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste, obtenir un avis/attention médical
P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau
Entreposage/Disposition : P233 - Garder le contenant solidement fermé
P501 - Disposer du contenu/contenant en conformité avec les règlements locaux/régionaux/nationaux applicables

Canada Selon le WHMIS

WHMIS : Ce produit est réglementé comme étant un matériau dangereux par les règlements sur les produits canadiens contrôlés et est un produit contrôlé selon le système d'information sur les matériaux dangereux dans les milieux de travail.

Autre information

Dioxyde de titane : IARC: Groupe 2B: Possiblement un cancérigène pour les humains. Bien que l'IARC a classifié le dioxyde de titane comme étant possiblement cancérigène pour les humains (2B), leur résumé conclut : « Pas d'exposition significative aux particules primaires de dioxyde de titane anticipée durant l'utilisation des produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme de la peinture (monographie IARC, volume 93, p. 210) ».

L'OSHA ne réglemente pas le dioxyde de titane comme étant un cancérigène. Cependant, sous le règlement 29CFR 1910.1200, la fiche signalétique doit indiquer que le dioxyde de titane est un cancérigène potentiel pour les rats.

NOTE : L'application normale, l'usage et les procédures de disposition pour ce produit ne posent pas de dangers quant aux émissions de poussières de dioxyde de titane respirables, mais le meulage, le sablage et pellicules sèches de ce produit peuvent contenir une certaine quantité respirable de dioxyde de titane.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	% par poids	# CAS
Eau	50-60	7732-18-5
Polymères et composés brevetés*	25-45*	Non disponible
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	4-8	94-28-0
Dioxyde de titane	4-8	13463-67-7

* Le pourcentage exact de cette composition est retenu pour des raisons de secret de fabrication.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne se sent pas bien, obtenir de l'attention médicale.

Contact avec la peau : Laver avec du savon et de l'eau. Si signes/symptômes se développent, obtenir de l'attention médicale.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau. Si des signes/symptômes se développent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion : Rincer la bouche. Si la personne ne se sent pas bien, obtenir de l'attention médicale.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou différés :

Voir section 11 - Information toxicologique

Indication de la nécessité d'avoir de l'attention médicale immédiate ou un traitement spécial :

Non applicable

5. MESURES CONTRE LES INCENDIES

Matière d'extinction convenable

En cas d'incendie : Utiliser une matière d'extinction convenable pour les matériaux combustibles ordinaires, telle que l'eau ou la mousse pour éteindre le feu.

Dangers spéciaux provenant de la substance ou d'un mélange

Une pression peut augmenter dans les contenants fermés exposés à la chaleur d'un incendie et peuvent exploser. La pellicule sèche brûlera lorsque libérée du substrat.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Dioxyde de carbone	Durant la combustion
Butyraldéhyde	Durant la combustion
Acide butyrique	Durant la combustion
Acroléine	Durant la combustion
Crotonaldéhyde	Durant la combustion
Acide formique	Durant la combustion

Actions de protection spéciales pour les pompiers

Il se pourrait que l'eau ne soit pas efficace pour éteindre le feu. Cependant, l'eau devrait être utilisée pour refroidir les contenants et les surfaces exposées au feu et éviter les ruptures explosives.

Taux NFPA : Santé : 1
Inflammabilité : 0
Instabilité : 0
Dangers spéciaux : None



6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler l'endroit avec de l'air frais. Pour un grand déversement ou déversement dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser les vapeurs d'échappement, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielles.

Précautions environnementales

Éviter les déversements dans l'environnement. Pour les grands déversements, couvrir les drains et construire des digues afin d'empêcher l'entrée dans les systèmes d'égouts ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement. Travailler à partir des bords du déversement vers l'intérieur et couvrir avec un matériau absorbant inorganique commercialement disponible. Mélanger une quantité suffisante du matériau absorbant jusqu'à ce qu'il apparaisse sèche. Pelleter le plus de matériau possible dans un contenant approprié. Sceller le contenant et en disposer dès que possible. Nettoyer le résidu avec un détergent et de l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour la manipulation sécuritaire

Pour usage industriel seulement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver soigneusement après manipulation. Utiliser avec une ventilation adéquate et éviter de respirer les vapeurs ou bruines de ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau.

Conditions pour l'entreposage sécuritaire, incluant les incompatibilités

Garder les contenants fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur. Entreposer à l'écart d'acides et oxydants. Le matériau est stable au niveau du gel-dégel, mais la meilleure pratique pour des produits contenant de l'eau est de les protéger contre le gel lorsque possible.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition occupationnelles**

Si une composante est mentionnée dans la section 3, mais qu'elle n'apparaît pas ici, une limite d'exposition occupationnelle n'est pas disponible pour cette composante.

# CAS	Nom chimique	Agence	Type de limite
13463-67-7	Dioxyde de titane	ACGIH	TWA : 10 mg/m ³
13463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	TWA (comme poussière totale) : 15 mg/m ³

Abréviations :

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine d'hygiénistes industrielles gouvernementales)

OSHA = Occupational Safety and Health Administration (Administration de la santé et sécurité occupationnelle)

TWA = Time-Weighted Average based on 8hr/day and 40hr/week exposures (Moyenne pondérée basée sur des expositions de 8 h/jour et 40 h/semaine).

Contrôles d'exposition**Contrôles d'ingénierie**

Fournir une ventilation adéquate selon les besoins pour contrôler les concentrations de particules dans l'air sous les limites d'expositions applicables. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser de l'équipement de protection respiratoire.

Équipement de protection personnelle**Respiratoire**

Une évaluation d'exposition pourrait s'avérer nécessaire afin de décider si un respirateur est requis. Si requis, utiliser des respirateurs et les intégrer dans un programme de protection respiratoire. Basé sur les résultats de l'évaluation d'exposition, utiliser un respirateur convenable pour les particules, soit en format de demi-masque ou un masque couvrant le visage complet. Consulter le fabricant du respirateur pour savoir s'il est adéquat pour une application spécifique.

Protection yeux/visage

Des lunettes avec protection sur les côtés sont recommandées.

Protection peau/mains

Porter des gants de protection avec poignets. Des vêtements de travail normaux (manches longues et pantalons) sont recommandés.

Hygiène industrielle générale

Manipuler en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielles et des pratiques de sécurité. Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire ou fumer.

Exposition environnementale

Suivre la meilleure pratique pour la gérance du site et de disposition des déchets. Éviter de disposer dans l'environnement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information de base sur les propriétés physiques et chimiques

Note : À moins que ce soit autrement déclaré, les valeurs sont déterminées à 20°C (68°F) et 760 mm Hg (1 atm). Les données représentent des valeurs typiques et ne doivent pas être considérées comme étant des spécifications.

État physique :	Liquide
Couleur :	Blanc
Odeur :	Légère
Apparence :	Liquide laiteux
pH :	5-8
Point de gel :	Données non disponibles
Point d'ébullition :	100 °C (212 °F)
Point d'éclair :	> 200 °F (méthode de contenant fermé)
Inflammabilité (solide, gaz):	Données non disponibles
Limites d'inflammabilité (LEL):	Données non disponibles
Limites d'inflammabilité (UEL):	Données non disponibles
Pression de la vapeur :	Données non disponibles
Densité de la vapeur :	Données non disponibles
Solubilité dans l'eau :	Émulsion
Coefficient de partition n-octanol/eau :	Données non disponibles
Viscosité :	à 25°C ~ 1000-1200 CPS (Brookfield)
Gravité spécifique (eau=1):	1.08 g/cm ³ à 25 °C (eau = 1.00)
Poids par gallon :	9.0 livres
Taux d'évaporation :	Données non disponibles
Pourcentage volatil :	60 %
CVO :	0.15 % par poids; 2 g/l (calculé)
CVO (moins H ₂ O et exempts) :	4 g/l (calculé)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Pas de réactions dangereuses connues lorsque le produit est utilisé dans des conditions normales.
Stabilité chimique :	Stable
Polymérisations dangereuses :	La polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter :	Chaleur
Matériaux incompatibles :	Agents oxydants forts
Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu. Se référer à la section 5 pour les produits de décomposition dangereux durant la combustion.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes :	Basé sur l'information de la composante, ce matériau peut produire les effets sur la santé suivants :
Inhalation :	Irritation du système respiratoire : Les signes/symptômes peuvent inclure de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, un mal de tête, un enrouement de même que de la douleur au nez et à la gorge.
Contact avec la peau :	Le contact avec la peau durant l'utilisation du produit ne devrait pas produire de l'irritation significative. Des réactions allergiques de la peau (non provoqué par photo) : Les signes/symptômes peuvent inclure de la rougeur, de l'enflure, la formation d'ampoules et des démangeaisons.

Contact avec les yeux : Le matériau vaporisé peut causer de l'irritation des yeux. Les signes/symptômes peuvent inclure des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, un larmoiement et une vision brouillée ou floue.

Ingestion : Irritation gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure de la douleur abdominale, des maux de ventre, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Données toxicologiques

Si une composante est déclaré dans la section 3, mais n'apparaît pas dans le tableau suivant, soit qu'il n'y a pas de données disponibles pour ce point ou les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

Toxicité aigue

Nom chimique	Route	Espèces	Valeur
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	Peau	Rat	LD50 > 2,000 mg/kg
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	Ingestion	Rat	LD50 > 2,000 mg/kg

Corrosion de la peau / Irritation

Nom chimique	Espèces	Valeur
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	Lapin	Irritation légère

Domages sérieux aux yeux / Irritation

Nom chimique	Espèces	Valeur
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	Lapin	Irritation légère

Sensibilisation de la peau

Nom chimique	Espèces	Valeur
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	Souris	Pas de sensibilisation

Photosensibilisation : Soit qu'il n'y a pas de données disponibles, soit que les données ne sont pas suffisantes pour classifier.

Sensibilisation respiratoire : Soit qu'il n'y a pas de données disponibles, soit que les données ne sont pas suffisantes pour classifier.

Mutagénicité cellulaire : Soit qu'il n'y a pas de données disponibles, soit que les données ne sont pas suffisantes pour classifier.

Carcinogénicité : IARC ont classifié le dioxyde de titane 2B, possiblement carcinogène pour les humains. Cependant, la seule évidence de carcinogénicité se situe au niveau des rats exposés à des concentrations très élevées. Deux études épidémiologiques des gens travaillant avec le dioxyde de titane aux États-Unis et en Europe ne pouvaient pas démontrer un risque élevé de cancer du poumon. Voir la section 2 pour plus d'information.

Toxicité reproductive : Soit qu'il n'y a pas de données disponibles, soit que les données ne sont pas suffisantes pour classifier.

Effets reproductifs et/ou de développement

Organe(s) cible(s)

Toxicité organe cible - exposition simple : Soit qu'il n'y a pas de données disponibles, soit que les données ne sont pas suffisantes pour classifier.

Toxicité organe cible - exposition répétée : Soit qu'il n'y a pas de données disponibles, soit que les données ne sont pas suffisantes pour classifier.

Danger d'aspiration : Soit qu'il n'y a pas de données disponibles, soit que les données ne sont pas suffisantes pour classifier.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité – Toxicité aquatique des composantes

Nom chimique	Espèces	Test
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	Varions à grosse tête	96 h LC50: > 97 mg/l (concentration saturée ; solubilité limitée)
Triéthylène glycol bis (2-Hexanoate d'éthyle)	Puce d'eau	48 h EC50: > 97 mg/l (concentration saturée ; solubilité limitée)

Persistance et dégradabilité : Le produit est une émulsion aqueuse polymère qui devrait se disperser rapidement dans un environnement aquatique. Les polymères ne sont pas facilement biodégradables.

Potentiel bio cumulatif : Données non disponibles

Mobilité dans le sol : Données non disponibles

Autres effets adverses : Données non disponibles

13. DISPOSITION

Méthodes de disposition

Éviter la disposition. Utiliser le produit au complet si possible. Disposer le produit non utilisé dans un contenant en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Incinérer le produit non utilisé dans un endroit où l'incinération de déchets est permise. Comme alternative de disposition, disposer du produit chez une entreprise où les déchets industriels sont permis.

Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : Non réglementé

14. TRANSPORT

Information US DOT : Non réglementé comme un matériau dangereux

Information TDG : Non réglementé comme un produit dangereux

Information IMDG : Non réglementé comme un produit dangereux

Information IATA : Non réglementé comme un produit dangereux

Transport durant de températures froides

Ce produit est stable dans les conditions de gel-dégel et fonctionnera correctement si gelé et ensuite dégelé. Cependant, lorsque possible, minimiser le nombre de cycles de gel auxquels le produit est exposé durant le transport.

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlement fédéraux États Unis

Inventaire chimique : Toutes les composantes du produit sont incluses dans l'inventaire de produits chimiques TSCA et les lister sur l'inventaire de produits chimiques TSCA n'est pas nécessaire.

Information générale : Il n'y a pas d'information additionnelle disponible.

Analyse des composantes : Aucune des composantes du produit n'est listée dans SARA section 302 (40 CFR 355 Appendice A), SARA section 313 (40 CFR 372.65), ou CERCLA (40 CFR 302.4).

Santé aigue : Non

Santé chronique : Non

Feu : Non

Pression : Non

Réactive : Non

Règlements d'état**Information générale :** Des règlements de d'autres états peuvent s'appliquer. Vérifier l'état individuel.**Analyse des composantes :** Les composantes suivantes apparaissent sur une ou plusieurs listes de substances dangereuses de divers états :

# CAS	Nom chimique	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
13463-67-7	Dioxyde de titane	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Proposition 65 Californie : Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'état de la Californie qui peuvent causer le cancer, des malformations de naissance ou autre tort (le dioxyde de titane est seulement listé pour des particules libres dans l'air de taille respirable).**Information canadien WHMIS****Inventaire chimique :** Toutes les composantes de ce produit sont incluses dans la liste des substances domestiques (DSL) et n'ont pas besoin d'être listés sur la DSL.**Information générale :** Ce produit est réglementé comme étant un matériau dangereux par les règlements sur les produits canadiens contrôlés et est un produit contrôlé selon le système d'information sur les matériaux dangereux dans les milieux de travail. Voir section 2 pour plus d'information.**Analyses des composantes :** Les composantes suivantes sont identifiées dans la liste de déclaration d'ingrédients du Canada WHMIS

# CAS	Nom chimique	Concentration minimum pour déclaration
13463-67-7	Dioxyde de titane	0.1%

TAUX HMIS : Santé : 1 Feu : 0 Danger physique : 0**TAUX NFPA :** Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

16. AUTRE INFORMATION

Date de révision : 2015/06/19**Date de préparation :** 2015/06/19**SDS PRÉPARÉ PAR : Directeur de la sécurité chimique**

L'information contenue dans ce document est basée sur des données qui nous étaient disponibles et est exacte et fiable au meilleur de notre connaissance et croyance. Cependant, DeVilbiss ne fait pas de représentations quant à son intégralité ou son exactitude.

L'information est fournie à la condition que les personnes qui reçoivent cette information détermineront elles mêmes sa pertinence pour leurs besoins avant son utilisation. En aucun cas DeVilbiss ne sera responsable pour des dommages de quelque nature que ce soit qui découlent de l'usage de ou se fiant sur l'information contenue dans ce document.

*** FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE ***

©2015 Carlisle Fluid Technologies, Inc., dba Finishing Brands. Tous droits réservés. DeVilbiss fait partie de Finishing Brands, un chef global de technologies innovatrices de traitement de finition à vaporisation.